

Muni de cette pièce, le Père Aubéry s'empara de la meilleure terre de la seigneurie de Jutras, celle notamment qui n'était pas noyée par les inondations. Jutras se défendit en alléguant ses droits, disant qu'il avait pour son propre compte défriché vingt arpents, qu'il avait bâti une maison, ainsi qu'une grange et une écurie ; que ces deux dernières avaient été brûlées, mais qu'il était sur le point de les reconstruire ; de plus qu'il avait concédé des terres à vingt-deux habitants, dont dix-sept étaient déjà établis, et qu'il était en pourparlers avec quarante ou cinquante jeunes gens qui se proposaient de choisir des terres dans son fief ; enfin qu'il s'était mis en dépense et que le projet du Père Aubéry ne pouvait que lui faire du tort. M. de Vaudreuil porta l'affaire à Québec, en recommandant la cause de Jutras. L'automne de 1738, le notaire Dulaurent, agent de Jutras, transmet la plainte au comte de Maurepas, ministre des colonies. Je ne sais ce qui en advint. Jutras offrait de laisser prendre des terres à condition qu'elles lui reviendraient si les Sauvages abandonnaient la contrée. Il dit que la mission s'était déjà emparé de plus de cinquante arpents de front sur une lieue de profondeur, où il y a place pour plus de soixante habitants qui lui rapporteraient chacun huit francs huit sous de cens et rentes, soit cinq cents francs par année, au moins. Il offre de céder, à la condition ci-dessus mentionnée, cinquante arpents de front au fleuve sur une demie lieue de profondeur le long de la rivière St-François, ce qu'il déclare être la meilleure et plus saine partie de la seigneurie. Au cas où l'on accepterait cet offre il réclamerait une indemnité, car ces terres sont à lui.

Le recensement de 1739 donne à la baie du Febvre cent soixante et dix-neuf âmes ; à Sorel trois cents quarante-deux ; à Yamaska et la baie Saint-François réunis cinq cents vingt. Il n'est pas question des Sauvages dans ce relevé.

Le 18 juillet 1742, l'intendant Hocquart ordonne à Noël Langlois dit Traversy et à Pierre Abraham dit Desmarests de se rendre dans le haut de la rivière Saint-François et d'y remarquer les bois qui se trouveront propres à la construction des vaisseaux du roi. (*Edits et Ordonnances* III. 469.)

Lors de la campagne contre les Miamis (1747) au lac Michigan, il y avait des Sauvages de Saint-François et parmi eux se trouvait Joseph-Louis Gill, fils du premier Gill venu en Canada. Joseph-Louis était de pur sang anglais, et madame Johnson dit qu'il avait le cœur anglais. Un jour, les Sauvages lui dressèrent un guet-apens pour l'assassiner, dans un bois à l'approche du village, mais il n'y tomba pas. Les Abénakis l'avaient surnommé Magouaouidombaouit : le "camarade de l'Iroquois," et par là : ami des Anglais. Il signe de ce nom le renouvellement des vœux des Abénakis en 1750, (voir page 50 du volume des